

DISPOSITIF [PACK (RE)LOCALISATION] Soutenir l'investissement industriel

Jusqu'à
20%
de soutien



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grandes
Entreprises



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 20%
des dépenses éligibles



PÉRIODE

Au fil de l'eau

FINANCEUR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

QUELS PROJETS ?

Le dispositif « Pack (re)localisation » soutient les projets d'implantation ou de développement industriel en Auvergne-Rhône-Alpes, afin de renforcer la position de la région comme première région industrielle de France.

Il cible principalement :

- ↳ **La diversification d'activité**
- ↳ **L'augmentation des capacités de production**
- ↳ **La pré-industrialisation (usine, pilote...)**
- ↳ **La localisation ou relocalisation d'activités**

L'accent est mis sur les projets qui renforcent des sites industriels existants et favorisent l'industrialisation de nouveaux procédés.

QUELS SOUTIENS ?

L'aide varie selon la taille de l'entreprise concernée et peut atteindre 20% des dépenses éligibles sous forme de subvention, avec un montant maximum pouvant atteindre 1,5 M€.

Les dépenses éligibles incluent :

- ↳ Les investissements matériels et productifs liés aux équipements et infrastructures nécessaires au projet
- ↳ Les investissements immobiliers liés au projet
- ↳ Les dépenses de R&D non déjà soutenues par un autre dispositif et en lien direct avec le projet

POUR ALLER PLUS LOIN

Une attention particulière est portée sur le made in France, l'impact écologique, l'impact social notamment la **création d'emplois** ou encore le caractère stratégique du produit ou service.

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

160

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40
contact@abfdecisions.fr